

Jeunesse + Sport

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **35 (1978)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Informations générales

Camp olympique de la jeunesse, Moscou 1980

Situation de départ

A la suite de l'action réussie du « Camp olympique de la jeunesse, Montréal 1976 » dont l'initiateur était l'ancien comité « Jeunesse » de l'ANEP, le comité central de l'ASS et le conseil exécutif du COS ont décidé d'organiser, à l'instigation de la commission Jeunesse de l'ASS, une action analogue en 1980. Le but est de réaliser un développement sensé et équilibré de l'action commencée en 1974.

Jeunesse + Sport reste intégrée à toutes les phases de l'action.

But de l'action

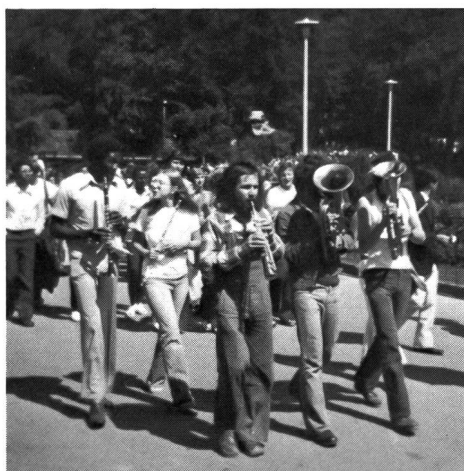
Les objectifs sont:

- rendre le sport populaire afin qu'il devienne pour les jeunes Suisses partie intégrante de leur vie;
- amener le plus grand nombre possible d'adolescents à faire régulièrement du sport dans une société (fédération);
- faire connaître Jeunesse + Sport comme une institution moderne dont le programme sportif est adapté aux besoins et aux exigences de la jeunesse;
- savoir si l'institutionnalisation d'une telle opération est souhaitée et réalisable.

Conditions de participation

Les filles et garçons nés en 1960, 1961 et 1962 qui peuvent justifier une activité sportive régulière entre le 1er janvier et le 31 décembre 1979 ont le droit de participer à cette opération. Par activité sportive régulière, on entend:

- Lorsqu'il s'agit de disciplines intégrées dans Jeunesse + Sport:
La participation à deux cours de branche sportive fractionnés comme participant, moniteur ou aide-moniteur
ou la participation à un cours de branche sportive fractionné comme participant, moniteur ou aide-moniteur, ainsi que la participation à un cours de branche sportive organisé sous forme de camp ou à un cours de moniteurs J + S.
- Lorsqu'il s'agit de disciplines *non* intégrées dans Jeunesse + Sport:
Une activité sportive régulière dans une branche sportive au sein d'une société. Dans ce cas, l'entraîneur (le moniteur) et le président de la société doivent attester, par écrit, que le candidat a suivi les activités sportives de la société régulièrement, c'est-à-dire au moins une heure par semaine pendant six mois au minimum.



Cortège et pique-nique dans le parc de la Fontaine à Montréal en 1976

Déroulement de l'action

- Les filles et garçons qui remplissent les conditions de participation sont tenus de s'inscrire à la Journée Suisse J + S avant le 31 janvier 1980 chez les services cantonaux J + S.
- Au préalable, tous les jeunes qui adressent jusqu'au 31 mars 1979 une carte à l'ASS,

déclarant par écrit qu'ils s'engageront à respecter les conditions de participation, peuvent se faire inscrire pour le tirage au sort d'une place pour chacune des quatre régions linguistiques de la Suisse au Camp olympique de la jeunesse, Moscou 1980.

- La deuxième Journée Suisse J + S aura lieu un samedi de mi-mai 1980, à Macolin. Les participants qui réussissent à se classer dans trois compétitions de leur discipline librement choisie parmi les premiers 60 pour cent des participants, peuvent prendre part au tirage au sort. Tous les participants reçoivent un maillot en souvenir de la Journée Suisse J + S.
- Le tirage au sort permet ensuite de déterminer 11 filles et 11 garçons (4 sont déjà élu en avril 1979) qui participeront au Camp olympique de la jeunesse, Moscou 1980, ainsi que les 50 filles et 50 garçons pour les deux camps de jeunesse nationaux de l'ASS.
- Au cours de deux week-ends préparatoires, une équipe de moniteurs expérimentés préparera les 26 jeunes désignés par le tirage au sort en vue de leur départ au Camp olympique de la jeunesse, Moscou 1980. Les frais de préparation, de voyage et de séjour sont pris en charge par l'ASS. Un programme très varié est prévu pour toute la durée du Camp olympique de la jeunesse, Moscou 1980.
- Cent adolescents peuvent prendre part aux deux camps polysportifs suisses pour la jeunesse, dont l'un aura lieu en octobre et l'autre en décembre 1980.

Des informations et du matériel donne:
la commission Jeunesse de l'ASS,
case postale 12, 3000 Berne 32

Communications des chefs de branche

Tennis

Nouveaux examens 4 et 5

Pour juger ces examens de branche sportive mis à l'essai, la direction de la branche a besoin des feuilles d'examen dûment remplies des cours concernés.

Nous prions les services cantonaux J + S et les experts qui possèdent de telles feuilles de les renvoyer le plus rapidement possible, avec leur commentaire éventuel, à Monsieur Ruf, responsable de cet essai et membre de la commission de la branche. Son adresse:

H.R. Ruf, Alpenstrasse 401, 4533 Riedholz
Nous vous remercions de votre collaboration!
Le chef de la branche: E. Meierhofer



Modèles Raichle ultramodernes de la nouvelle génération de chaussures de ski

- à gauche: **Corsair**, pour les skieurs de toutes catégories! Nouvelle construction de la coquille en 3 parties, avec languette glissante et charnière fonctionnelle, semelle de sécurité avec garnitures Vibram.
- à droite: **Spirit**, coquille de précision en PU, en 3 parties, aérodynamique, avec languette glissante spéciale, nouvelles boucles RM remarquables avec ajustage de précision, réglage de l'inclinaison en un tournemain.
- au milieu: **Réglage de l'inclinaison** + 549.970
Réglage de l'inclinaison ultrarapide en trois positions, fixe ou à jeu libre.

SU-matic SWING 2
éprouvée en compétition

La sécurité avant tout!

Tel est notre principe depuis de nombreuses années! Toutes les fixations de ski SU-matic s'en inspirent. C'est la base d'une conception de sécurité valable pour tous les modèles. En d'autres mots: si vous choisissez une fixation SU-matic, vous vous assurez le maximum de sécurité, de bon fonctionnement et de fiabilité en service!

Demandez à votre marchand d'articles de sport notre nouveau prospectus avec tableau comparatif des performances et consultez vous-même les nombreuses avantages SU-matic!

SU-matic

A propos: Pour toutes ses fixations, SU-matic a développé des nouveaux freins exempts de manipulation – pour que le groupe de sécurité soit complet!

CLICHES
PHOTOLITHOS
**PHOTO
GRAVURE
BIENNA**
2500 BIEL-BIENNE | TEL. 032 42 41 41

Lors des **championnats d'Europe à Madrid** ce **justaucorps brillant** a été porté par l'équipe nationale suisse (gymnastique rythmique)

CARITE
Case postale
6023 Rothenburg
Tél. 041 / 36 99 81 et 53 39 40